

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit:** Nullifire SC803**· Code du produit:** W-N-SC803**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Peinture

Ignifugeants

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· Producteur/fournisseur:**

Tremco CPG UK Ltd

Coupland Road, Hindley Green, WIGAN, WN2 4HT

Tel: +44 (0) 1942251400, Fax: +44 (0) 1942251410

msds@tremcocpg.com

· Service chargé des renseignements:

Tremco CPG Belgium NV

p/a Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel

T: +32 (0) 36646384

www.tremcocpg.eu, info-be@tremcocpg.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pendant les heures de bureau T: +32 (0) 36646384. Pour les autres heures s'il vous plaît contacter votre centre national anti-poison.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS08

· Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 1)

- **Contient:**

melamine

- **Mentions de danger**

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

- **Conseils de prudence**

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

- **Informations supplémentaires:**

EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

- **RÈGLEMENT (UE) N o 528/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides**

Contient un produit biocide: C(M)IT/MIT (3:1)

- **Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE**

VOC 2004/42/CE & UK SI 2012/1715 (A / i) = <140 g/l

Nullifire SC803

= <0,5 g/l

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

CAS: 1244733-77-4 | tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 108-78-1 EINECS: 203-615-4 Reg.nr.: 01-2119485947-16-xxxx	melamine ----- Carc. 2, H351; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373	3-<10%
CAS: 1244733-77-4 Numéro CE: 807-935-0 Reg.nr.: 01-2119486772-26-xxxx	tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate ----- Acute Tox. 4, H302	1-<3%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 2)		
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,01%
CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<0,0015%

· SVHC

CAS: 108-78-1 | melamine

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les substances de remplissage sont encapsulées dans le liquide et ne devraient donc pas être libérées du produit dans des conditions normales d'utilisation.

· Règlement (UE) n° 528/2012 règlement sur les produits biocides

CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	PT6
-----------------	---	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Indications destinées au médecin: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 3)

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Manifestations allergiques

Susceptible de nuire à la fertilité.

Susceptible de provoquer le cancer.

· **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

· **Pour les non-secouristes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Pour les secouristes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre le gel.

Température de stockage : De +5°C à +35°C

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Les substances de remplissage sont encapsulées dans le liquide et ne devraient donc pas être libérées du produit dans des conditions normales d'utilisation.

· DNEL

CAS: 108-78-1 melamine

Inhalatoire	DNEL	8,3 mg/m3 (workers) (systemic effects)
-------------	------	--

· Long term effects

CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Oral	consommateur	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)
Dermique	industriel	2,08 mg/kg/24h (workers) (systemic effects)
	consommateur	1,04 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)
Inhalatoire	industriel	5,82 mg/m3 (workers) (systemic effects)
	consommateur	1,46 mg/m3 (general public) (systemic effects)

· Short term effects

CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Dermique	industriel	8 mg/kg/24h (workers) (systemic effects)
	consommateur	4 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)
Inhalatoire	industriel	22,4 mg/m3 (workers) (systemic effects)
	consommateur	11,2 mg/m3 (general public) (systemic effects)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 5)

· **PNEC****CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate**

PNEC	0,64 mg/L (fresh water)
	0,064 mg/L (marine)
PNEC	1,7 mg/kg dwt (soil)
	1,34 mg/kg dwt (sediment (salt water))

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas respirer l'aérosol.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Porter un équipement de protection respiratoire.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Filtre A/P2

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

EN374

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC ou PE

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,1-0,4$ mm· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. recommandation:

 ≥ 8 heures

Les gants doivent être jetés et remplacés s'ils présentent des signes de dégradation ou de pénétration de produits chimiques.

(suite page 7)

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 6)

· **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Blanc

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

· **Inflammabilité**

La substance n'est pas inflammable.

· **Point d'éclair**

>150 °C

· **Température d'auto-inflammation**

Non déterminé.

· **pH**

8,0 - 9,5

· **Viscosité:**· **Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· **Solubilité**· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

· **Densité et/ou densité relative**· **Densité à 20 °C:**1,38 g/cm³· **9.2 Autres informations**· **Aspect:**· **Forme:**

Liquide

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 7)

- Teneur en solvants:
- VOC (EU) <0,5 g/l
- Teneur en substances solides: 66-72 %

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant
- Aérosols néant
- Gaz comburants néant
- Gaz sous pression néant
- Liquides inflammables néant
- Matières solides inflammables néant
- Substances et mélanges autoréactifs néant
- Liquides pyrophoriques néant
- Matières solides pyrophoriques néant
- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Stable
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- 10.4 Conditions à éviter Protéger contre le gel.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Possible en traces.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz nitreux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 8)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 108-78-1 melamine		
Oral	LD50	3.161 mg/kg (rat)
CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate		
Oral	LD50	632 mg/kg (rat)
CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		
Oral	LD50	1.193 mg/kg (rat)
	ATE	454 mg/kg /bw (rat)
Dermique	LD50	4.115 mg/kg (rat)
CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)		
Dermique	LD50	660 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,36 mg/L (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet d 'irritation est possible.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d 'irritation est possible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**
Susceptible de nuire à la fertilité.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Les substances de remplissage sont encapsulées dans le liquide et ne devraient donc pas être libérées du produit dans des conditions normales d'utilisation.
Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.
- **Informations sur les voies d'exposition probables** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 9)

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

CAS: 1244733-77-4 | tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

LC50/96 h | 51 mg/L (pimephales promelas)

CAS: 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

LC50/96 h | 2,18 mg/L (oncorhynchus mykiss)

EC50/48 h | 2,94 mg/L (daphnia magna)

EC50/72 h | 0,11 mg/L (pseudokirchneriella subcapit.)

CAS: 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

LC50/96 h | 0,19 mg/L (rainbow trout)

EC50/48 h | 0,16 mg/L (daphnia magna)

EC50/72 h | 0,027 mg/L (algae)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- **12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 10)

· Catalogue européen des déchets	
08 01 20	suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19
HP7	Cancérogène
HP10	Toxique pour la reproduction

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Polluant:	néant
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008

RÈGLEMENT (CE) No. 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 11)

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020
 RÈGLEMENT (UE) No. 528/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides
 RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2016/131 DE LA COMMISSION du 1er février 2016 approuvant le C(M)IT/MIT (3:1) en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides relevant des types de produits 2, 4, 6, 11, 12 et 13
 Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE Les listes de perturbateurs endocriniens I, II, III (www.edlists.org)
 2001/118/CE en ce qui concerne la liste de déchets
 2008/98/CE relative aux déchets

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

CAS: 108-78-1 | melamine

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

BE

(suite page 13)

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 12)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· **Date de la version précédente:** 16.02.2023

· **Numéro de la version précédente:** 5

· Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
- Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
- Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
- STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.03.2024 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 13.03.2024

Nom du produit: Nullifire SC803

(suite de la page 13)

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE